



ROMO PHOTO CLUB
58 Rue des Capucins
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Romorantin-Lanthenay le, 25 octobre 2025

Association « ROMO PHOTO CLUB »
Adresse : 58 Rue des Capucins
Code Postal Ville : 41200 Romorantin-Lanthenay

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2025

Le 24 octobre 2025 à 19 heures les membres du Conseil Collégial de l'association « **ROMO PHOTO CLUB** » ont réuni les adhérents pour l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Pour cette assemblée générale ordinaire, le quorum a été atteint avec 25 adhérents présents et 5 procurations données.

Les membres du Conseil Collégial présents ou excusés :

- **Jean-Claude Lailliau**, 28 avenue de Lattre de Tassigny, 41200 Romorantin-Lanthenay
- **Jean-Luc Boileau**, 2 rue de Courmemin, 41230 Soings en Sologne
- **Jérôme Bouet**, 13 rue de Ronvaux 18100 Vierzon (*absent excusé*)
- **Marcel Covello**, 64 avenue de Paris 41200 Romorantin-Lanthenay
- **Franck Lachaume**, 27 rue de la Grange au Rouge, 41200 Villefranche sur Cher
- **Stéphanie Burgun**, 23 avenue de Villefranche, 41200 Romorantin-Lanthenay
- **Patrick Chancelier**, 19 rue du Grand Orme, 41200 Romorantin-Lanthenay
- **Philippe Chansac**, 140 route de Marcilly, 41200 Loreux (*absent excusé*)

Membre sortant :

- Jean-Claude Lailliau, 28 avenue de Lattre de Tassigny, 41200 Romorantin-Lanthenay.
Réélu le 24 octobre 2025, pour une durée de trois ans.

L'assemblée générale désigne Jean Claude Lailliau en qualité de président de séance et Franck Lachaume secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents :

-Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 octobre 2024 et propose de ne pas en donner lecture.
Puis il rappelle que cette septième assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement des membres du Conseil Collégial et élection des candidats
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication aux instances officielles.
- Questions diverses

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du Conseil collégial, du rapport des activités, du rapport financier et du rapport des Commissaires aux Comptes de l'Association certifiant les comptes de l'association :

1. Approuve, dans toutes leurs parties, ces rapports ainsi que les comptes annuels arrêtés au 30/09/2025.
2. Donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs dans l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice 2025-2026.

-Résultat : vote à l'unanimité. La résolution est adoptée

2^{ème} résolution : *Election des administrateurs*

Les candidats pour siéger au Conseil Collégial sont :

Jean Claude Lailliau (*candidat sortant*)

Sont élus :

- Jean Claude Lailliau

3^{eme} Résolution : *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités*

Ces formalités consistent notamment à déposer auprès du tribunal d'Instance le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que la nouvelle composition du conseil d'administration suite aux élections

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Composition du nouveau Conseil Collégial:

Le Conseil Collégial pour 2025-2026 est composé des membres dont les noms figurent ci-dessous :

Nom	Prénom	Adresse	Fonction
Lailliau	Jean Claude	28 avenue de Lattre de Tassigny 41200 Romorantin	Mandataire Administratif
Lachaume	Franck	27 rue de la Grange au Rouge, 41200 Villefranche sur Cher	Secrétaire et Mandataire Adjoint
Chancelier	Patrick	19 rue du grand orme 41200 Romorantin	Trésorier
Boileau	Jean Luc	2 rue de Courmemin 41230 Soings en Sologne	Administrateur du Conseil Collégial
Bouet	Jérôme	13 rue de Ronvaux 18100 Vierzon	Administrateur du Conseil Collégial
Burgun	Stéphanie	23 avenue de Villefranche 41200 Romorantin	Administrateur du Conseil Collégial
Chansac	Philippe	140 route de Marcilly 41200 Loreux	Administrateur du Conseil Collégial
Covello	Marcel	64 avenue de Paris 41200 Romorantin	Administrateur du Conseil Collégial

L'association « Romo Photo Club » est composée de 42 adhérents le 24 octobre 2025.

Nomination et fonctions des représentants du conseil au sein de l'association :

- **Jean Claude Lailliau**, représentant du conseil et mandataire de l'association ;
- **Franck Lachaume**, représentant du conseil, mandataire adjoint de l'association et, responsable des commissions internet et sortie ;
- **Patrick Chancelier**, représentant du conseil et trésorier de l'association ;
- **Jean-Luc Boileau**, représentant du conseil et responsable des commissions logistique et passe partout ;
- **Marcel Covello**, représentant du conseil et responsable de la commission studio nature morte ;
- **Jérôme Bouet**, représentant du conseil et responsable de la commission photo ;
- **Stéphanie Burgun**, représentante du conseil et responsable de la commission impression ;
- **Philippe Chansac**, représentant du conseil et responsable de la commission formation.

Procuration donnée au trésorier adjoint :

- Le conseil collégial donne procuration sur les comptes chèques, livret et titres ouverts au nom du Romo photo club sous le numéro 90012470656, à Patrick Chancelier, trésorier pour tout acte de gestion ainsi que l'accès aux comptes sur le site internet du crédit agricole.

Fait à Romorantin le 25 octobre 2025 pour servir et valoir ce que de droit

Le mandataire administratif au nom de tous les membres du Conseil Collégial.

Jean Claude Lailliau
Mandataire Administratif

Signature